

Comment aborder les religions dans l'enseignement ?

Par Jacques Peyrot

Les lignes suivantes ne reproduisent pas le texte intégral de l'intervention prononcée en clôture. Nécessité de brièveté: ce ne sont que des notes résumant le schéma de l'argumentation, reprenant les idées principales sans les appuyer de toutes les données factuelles et d'exemples; rédigées dans le style « notes » qui omet les coordinations et les nuances d'une rédaction définitive.

Sans fausse modestie et sans culpabilisation d'incompétence

La modestie sur son savoir est inhérente au prof, qui mesure l'immensité de ce qu'il faudrait savoir. C'était une vertu. C'est aujourd'hui un piège. L'opinion déduit de l'aveu d'incompétence que le prof est une nullité sociale. La requête de formation (occasion pour les syndicats de réclamer des moyens) aboutit à un processus psychologique d'asservissement à l'institution. Nous sommes en plein système religieux: reconnaissance par le pécheur de son néant face au sacré. Repentez-vous. Lesquels, dans la nation, sont plus capables que les profs d'auto-formation individuelle et collective ? Pas les officines de consultants, vendeurs de vrais faux-savoirs.

Pas de comment sans pourquoi, au double sens du terme: pour quelles raisons et dans quels buts ?

Des raisons multiples et anciennes

Au départ (années 70) un constat de profs: la dégringolade rapide de la culture religieuse des élèves (connaissances extrascolaires des croyances et des rites de la « christianitude »). En plus, un constat d'intellectuels inquiets des mêmes carences, alors que la recherche sur l'histoire religieuse est féconde, mais discrète face à l'hégémonie de l'économie. Une date symbole: 1975, Delumeau au Collège de France. Soucis réitérés de profs à l'APHG dans les années 80.

2^e étape: fin des années 80: percée médiatique et prise de conscience sociale. La pédagogie se trouve emballée dans un problème de société: place du religieux et des religieux, visibilité des rites et des institutions, présence affirmée de l'islam, sectes et quêtes hédonistes et spirituelles... 1988 et 1989: *Atlas des religions* de l'*Universalis*, esclandres du lycée Buffon, revue *Notre Histoire*, foulard à Creil, rapport Joutard pointant trois faiblesses: histoire des religions, des sciences et de l'art.

3^e étape: années 90 et 2 000: le maelstrom polycoreligieux et le tamtam médiatique, laïcité mise en cause, Dieu personnage politique des constitutions, rapport Debray et rafales de colloques avec ministres et gotha des écrivains sur les religions.

Des buts divers et divergents

Intérêts très matériels: groupes de presse et d'édition, visées individuelles de carrière, des marchés à saisir.

Intérêts idéologiques et politiques: saintes alliances agglomérées contre l'Etat et l'incroyance, reconstitution du lien social par la religion.

En face, le souci culturel des profs dans leurs classes est d'une candeur angélique, et le souci des parents pour leurs enfants, sécurisant, mais bourré de contradictions.

Pour toutes ces parties prenantes à la déploration, un bouc émissaire tout trouvé l'école, qui n'apprendrait pas la religion (slogan faux) et un remède tout aussi vite trouvé: enseigner la religion à l'école (l'école est même la seule solution nouvelle du rapport Debray, une super-école européenne pour universitaires spécialistes, en vue de formations en cascade jusqu'à vous.)

Telle est la genèse de cette question nouvellement posée, mais fortement babellisée. Il faut donc la recadrer et la débabelliser.

Recadrer dans des contraintes plus ou moins contraignantes

Celles des technostructures de l'institution scolaire, qui définissent programmes, instructions, compétences des agents de la fonction publique enseignante, et surtout horaires (question fondamentale).

Celles des parents et de l'opinion publique, ce ventre mou de l'idéologie de la communication, qui vous enferme dans un tourbillon d'idées mêlant le vrai et le faux.

Celles qui tiennent à la nature de l'enseignement public, qui est laïque parce qu'il s'adresse à tous dans une société pluraliste divisée sur les questions religieuses, et forcément laïque puisque la scolarité est obligatoire. La laïcité à l'école est distincte et inséparable de la laïcité dans la société sécularisée (l'appartenance religieuse n'est pas l'élément constitutif majeur du lien social) et de la laïcité de l'Etat, qui relève du juridique (l'Etat connaît les religions, mais ne les reconnaît pas) et qui stipule son incompétence dans le domaine religieux. La laïcité à l'école implique que le professeur, agent de la fonction publique, n'est pas incompétent pour traiter de la religion, mais qu'il fait abstraction de ses croyances personnelles, qu'il est neutre, c'est-à-dire qu'il ne prend parti ni pour l'une, ni pour l'autre, en présentant les faits. Ses opinions personnelles, s'il y a lieu de les exprimer, n'engagent que lui et ne s'imposent pas à l'élève. La laïcité implique aussi que pour accéder à l'autonomie de penser, on peut, en classe, parler de tout à tous, dans le respect des uns et des autres, ce qui suppose la réciprocité. Si ce dialogue n'est pas possible, mieux vaut, provisoirement, y renoncer et retrouver les conditions du dialogue.

Celles qui tiennent aux fonctions de l'école, et parmi elles la fonction sociale, qui se traduit ici par la nécessité de donner aux élèves les références culturelles, y compris religieuses, qui leur permettent de se situer, de se comprendre et de parler entre eux, aujourd'hui et demain.

Surmonter les difficultés Celles qui tiennent au sujet

Voir les hésitations sur les mots, histoire des religions, religion, fait religieux (dès 92, avant Debray, Delumeau écrivait « Le fait religieux ») En fait, il ne s'agit pas d'ajouter un chapitre supplémentaire à une histoire segmentée comme on accrocherait un wagon à un train, mais, dans la perspective d'une histoire totale, traiter de la religion dans l'histoire.

Débroussailler le sens des mots : foi religion ; profane sacré (non pas au sens de « chez nous, le client est sacré ») ; privé public (ce qui relève de l'intime ou du domestique, ce qui se fait en public ou ce qui est ouvert à tous et assuré par l'Etat)...

S'en tenir à la description objective des religions, et non à la vision des adeptes croyants. Pas d'« Histoire sainte » (histoire non confrontée avec d'autres). Ni apologie, ni propagande. On peut aborder la présentation par les traces laissées dans la littérature, les arts, les modes de vie. Bible, Coran abordés comme des livres écrits de main d'homme, quitte à scandaliser des croyants. Mieux vaut commencer par la vie des premières communautés chrétiennes que par la présentation de Jésus et de son message.

S'en tenir à une initiation. Toutes les religions ou quelques unes ? Commencer par les plus proches de nous. Ce n'est pas l'EHESS. L'Atlas des religions 410 pages ; Le fait religieux 780 pages L'encyclopédie des religions (Bayard) : 2 400 pages L'Histoire du christianisme 14 tomes Cette initiation suppose, chez l'enseignant, un fonds de connaissances plus important que dans d'autres branches du savoir, parce qu'il faut en permanence faire la part de l'histoire et de la mémoire des groupes, et discerner ce qui a changé dans notre appréhension des religions (notre vision n'est plus hiérarchisée) dans les rapports science et religion (héliocentrisme, psychanalyse, cœur et sang, bioéthique, visions que les Occidentaux avaient de l'islam au 19^e siècle).

La vraie difficulté du sujet, c'est : combien de temps pour en parler ? Et quand ? Du temps en plus ou au détriment de quoi ? Quand le développement des programmes en fournit l'occasion et quand l'actualité oblige à éclairer les événements, qu'ils soient fortuits (chiisme, 1978, 1991, 2003) ou récurrents (rites selon le calendrier...)

Personne, sinon vous seul, ne prendra la décision.

Celles qui tiennent aux élèves, aux parents et à la société

Tenir compte des âges, des milieux, de l'obligation scolaire. Pas de solution générale, sauf lettre de Jules Ferry, mais dans un autre contexte. Que faire, en Maternelle, pour les gâteaux d'anniversaire ou pour la préparation des fêtes (Noël) ? Que faire au lycée, quand des élèves vous prennent à parti ? Les respecter, c'est sûr, mais ne pas se laisser monter dessus, car le respect exige la réciprocité, comme la tolérance ou la liberté. Une règle : ne pas mettre un élève jeune ou adolescent en contradiction insurmontable avec sa famille et son entourage. Reste à apprécier le degré de provocation, consciente, spontanée ou de commande, dans des attitudes d'hostilité à l'égard du prof et de l'institution. Mais en même temps, ne pas oublier que l'élève est un élève, et non un simple usager du service public, et que l'éducation publique ne se réduit pas à une prestation commerciale. Egalement, rectifier les inexactitudes relevées dans la presse.

Celles qui proviennent de l'enseignant

Etre au clair sur les problèmes qui impliquent l'homme, tout l'homme. S'informer et se former sur les concepts des sciences humaines et se faire un programme de recherche, à partir des lacunes repérées dans nos connaissances et des questions et des ignorances des élèves. S'appuyer sur les méthodes comparatives en histoire et en anthropologie. Ne pas avoir honte de partager les difficultés avec les collègues. Une équipe, c'est un climat de confiance, ou ce devrait être... La vraie question de toute pédagogie, de l'élève au prof ou d'un prof à un collègue : comment t'y prends-tu pour dire ce que tu dis et faire ce que tu fais ? La réponse n'est jamais définitive. Des rencontres comme celle d'aujourd'hui ne sont donc jamais finies.

Restera toujours ce principe : le prof a le droit et le devoir du libre examen sur ce qu'il a à dire. Un choix de raison, qui peut devenir redoutable dans les temps de tension sociale, mais qui est nécessaire quand on a l'ambition de mettre les élèves en état de choisir eux-mêmes, par libre examen.

LE BULLETIN de Liaison
des Professeurs d'Histoire-Géographie
de l'Académie de Reims

revue trimestrielle
dépôt légal : 2^e trimestre 1991
ISSN : 1256-7353

Directrice de publication :
Patrice Gielen - Pierre Moraine

Comité de rédaction :
Olivier Caruso - Patrice Gielen - Pierre
Moraine - Marie-Claire Ruiz

Correspondants départementaux :

Ardennes : Véronique Poggioli - Anne
Verlaine

Aube : Jean-François Mabile - Anne-Lise
Pleux

Marne : Maryse Baudson - Philippe Nélis

Haute-Marne : Jean-Noël Guyenet - Thierry
Toji

Réalisation et mise en page :
Olivier Caruso

Impression, Ventes et Abonnements :
Centre Régional de Documentation Pédagogique
de Champagne-Ardenne
47, rue Simon 51 100 Reims
Tel: 03 26 49 58 58
Fax: 03 26 49 58 33

Aux auteurs :
Les articles doivent, dans la mesure du possible, être fournis sur disquette au format Apple Macintosh ou IBM PC. Enregistrez vos articles au format de votre traitement de texte habituel. Ne faites aucune mise en page, seulement un retour à la ligne en fin de paragraphe, et éventuellement une ligne vierge pour séparer les grandes parties. Fournissez toujours une version papier pour pallier d'éventuels problèmes de transfert. L'iconographie doit être de bonne qualité, avec des contrastes bien marqués, si possible en noir et blanc. Tous les documents seront retournés si vous fournissez une enveloppe suffisamment affranchie à votre adresse.

Expédiez vos disquettes
ou vos courriels à l'adresse suivante :

BLPHG- Olivier CARUSO
11, Lotissement du Moulin
51 170 Faverolles et Coëmy
Tél : 03 26 97 45 82
e-mail : blphg@ac-reims. fr